



## Bulletin Municipal

N° 5 – Déc 2023

### Le Mot du Maire

En cette fin d'année 2023, votre conseil municipal a le plaisir de partager ces quelques pages qui retracent quelques points forts de la vie communale : travaux, vie économique, activités culturelles, événements sportifs, mémoire, ... Autant pour retracer les accomplissements de 2023 que pour donner les perspectives pour les années futures. Je vous laisse en prendre connaissance en espérant que nous ayons répondu à vos attentes.

Dans un environnement sans cesse plus anxiogène, il est pour nous primordial de conserver un esprit de cohésion et d'unité. Nous nous devons de continuer à agir, à notre échelle communale, pour défendre les valeurs de démocratie, de solidarité et du vivre ensemble qui nous sont chères. Seules ces valeurs seront les garantes de la réussite de demain.

Je voudrais profiter de cet édito pour mettre en lumière le travail et la disponibilité du personnel communal qui œuvre au quotidien pour vous amener le meilleur service.

Un grand merci aussi aux élus et à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent pour le bien de notre village. J'ai aussi une pensée émue et reconnaissante pour Christophe qui nous a quittés beaucoup trop tôt.

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques, aux événements climatiques de plus en plus nombreux et dramatiques, à la crise identitaire que nous traversons, aux difficultés économiques, j'espère que les fêtes de fin d'années seront synonymes de joie et de bonheur. Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers. La famille, les amis doivent rester une valeur refuge en particulier pour préserver les plus jeunes et nos anciens. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter sincèrement, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et événements de notre commune.

**L'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal sera heureuse de partager un moment de convivialité avec vous tous le Jeudi 28 Décembre à la Salle des Fêtes, à partir de 18 heures. Ce sera l'occasion d'échanger sur les projets de la commune et de se retrouver ensuite autour de quelques agapes**

**JOYEUX NOËL et MEILLEURS VŒUX 2024**

Mairie d'Aulus-les-Bains - 09140 Aulus les Bains - Tel : 0561960087  
mail : [mairie@auluslesbains.com](mailto:mairie@auluslesbains.com)



## Centrale de la Mouline

### Point juridique sur la Centrale

Dans le dossier IGIC/ Commune d'Aulus les bains, une étape juridique importante a été franchie ce mois d'Octobre 2023.

Le Tribunal des conflits, sur renvoi du Tribunal Judiciaire de FOIX, a statué sur la question de la compétence juridictionnelle pour connaître du litige en cours et plus particulièrement des demandes formées par la société IGIC. Dans sa décision du 9 octobre 2023 (n°4284), le Tribunal des Conflits a reconnu la compétence du Tribunal Judiciaire de FOIX plutôt que celle du Tribunal Administratif de TOULOUSE.

La question de l'application de la convention d'aménagement et de gestion de la centrale de la Mouline, signée le 16 décembre 1989 entre la Commune et la Société IGIC, sera donc appréciée devant la juridiction judiciaire.

Plus précisément c'est la question indemnitaire qui sera examinée :

D'une part concernant l'application des termes de cette convention de 1989 permettant d'établir les obligations financières suite à l'extinction de cette convention au 31 décembre 2018 et la remise des clés de la centrale hydroélectrique par la société IGIC à la Commune.

D'autre part la détermination des coûts financiers supportés par la Commune après le 01 janvier 2019 notamment pour remettre en état la centrale

En effet pendant 30 ans d'exploitation par la Société IGIC, le manque d'entretien et d'investissement manifeste de l'usine Hydro-électrique de la Mouline a été confirmé dans le cadre de l'expertise judiciaire sollicitée par la Commune et dont le rapport de l'expert judiciaire, M. Régis DALBES, en date du 11 juin 2020, a permis de prendre toute la mesure.

Sur la base de ce rapport, la Commune a engagé une action contentieuse afin de faire reconnaître la responsabilité de la Société IGIC dans les désordres constatés après la reprise de la centrale par la Commune, ainsi que les pertes d'exploitation.





## Centrale de la Mouline (suite)

### Travaux sur la Centrale de la Mouline en 2023

Des dépenses importantes d'investissement en études et travaux ont été réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à maintenant, sur la centrale hydro-électrique de la Mouline elle-même.

Après tous les travaux de réhabilitation techniques et de sécurité réalisés, les études et travaux menés par la régie ont porté en 2023 sur deux points essentiels :

L'étude sur la pérennisation de la communication depuis les prises d'eau jusqu'à la centrale.

En effet le réseau de communication nécessaire, sous conduites forcées et le constat de déficience de cette liaison, installée par la SA IGIC à l'origine, depuis les prises d'eau et la centrale et non entretenu, a imposé à la régie la recherche d'une solution pérenne.

Elle consiste en l'installation d'un nouveau système, indispensable pour relier les prises d'eau à l'automate de la Mouline afin de faire fonctionner les deux turbines.

Ce système de communication sans fil sera installé en 2024, en premier lieu sur la prise d'eau d'Ars.

La réhabilitation des prises d'eau du Garbet et de l'Ars avec une première tranche réalisée en Octobre et Novembre 2023. Il est rappelé que ces prises d'eau datent de 1990 et n'ont fait l'objet d'aucune réparation par la société IGIC.

Cette opération a consisté en une réparation surfacique et à l'application d'un mortier haute performance armé, des chambres et parements amont et aval de chaque seuil des deux prises d'eau. Prolongement de la passerelle pour la sécurité des intervenants

Pour 2024 des actions de modernisation et de sécurisation des matériels se poursuivront. Elles concernent notamment les organes vitaux comme les deux alternateurs et les contrôles sur les conduites forcées.



Prise d'eau du Garbet



## Cabanes Pastorales



### Les cabanes pastorales récompensées.

Ce projet de création de trois cabanes en haute altitude, lancé en 2019, a été réalisé pour la saison pastorale 2022. Elles ont reçu le prix du jury lors de la dernière édition à Paris des trophées de la construction parmi 21 projets lauréats sur les 170 présentés.



## Impôts fonciers

### Nos impôts : quelques explications permettant de comprendre l'évolution de la taxe foncière.

Qui décide l'augmentation de taxe foncière en France ? Comment l'expliquer ? Pour comprendre le pourquoi de ces évolutions défavorables au contribuable, il convient d'analyser les différentes composantes de cet impôt : la base d'imposition et le taux de taxe foncière.

Responsabilité de l'Etat - Evolution de la base d'imposition déterminée par la hausse des valeurs locatives

La base imposable à la taxe foncière sur le bâti est égale à 50% de la valeur locative annuelle (loyer théorique que l'on pourrait tirer du bien). Or les valeurs locatives font l'objet d'une mise à jour annuelle appelée « revalorisation forfaitaire » qui relève de l'État et **non des collectivités locales**.



## Impôts Fonciers (suite)

Auparavant, cette majoration annuelle était votée chaque année par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. Depuis 2018, l'actualisation des valeurs locatives foncières est fixée par la loi (article 1518 bis du Code général des impôts, ou CGI) en fonction du niveau d'inflation constaté au mois de novembre de l'année qui précède.

Autrement dit, à taux de taxe foncière constant, l'impôt foncier a augmenté mécaniquement de 12,3% de 2019 à 2023 et de 18,8% de 2013 à 2023.

Pour 2023, la hausse est la plus importante depuis le début du siècle : l'inflation annuelle calculée à partir de l'indice IPCH de l'Insee ayant atteint 7,1% en novembre 2022, la base d'imposition de la taxe foncière augmente de 7,1% en 2023, aucun mécanisme visant à limiter la hausse de taxe foncière en 2023 n'ayant été adopté dans le cadre de la loi de finances pour 2023.

Ce relèvement signifie que le montant payé par les contribuables a augmenté à minima de 7,1% en 2023, même si la commune ou la collectivité décide de ne pas augmenter son taux de taxe foncière. Pour information, en 2022, cette hausse générale des valeurs locatives a été fixée à 3,4%

### **Responsabilité de la Commune et de la Communauté de Communes : Hausse des taux de taxe foncière**

L'augmentation des taux de taxe foncière constitue le second moteur de hausse des impôts fonciers dans la durée. Or le taux est du ressort de chacune des collectivités percevant la taxe foncière :

- ✦ commune
  - ✦ intercommunalité
  - ✦ syndicat de communes
- métropole

Dans notre cas la révision du taux est déterminée par la Commune et la Communauté de Communes. Le taux d'imposition de chacune fait ainsi l'objet d'un vote chaque année, par exemple par le conseil municipal à l'échelon communal.

**En ce qui concerne notre commune, encore cette année, le conseil municipal s'est prononcé pour une stabilité des taux.** Depuis 2008, les équipes municipales qui se sont succédées ont toujours voté une stabilité du taux de taxe foncière.

Pour information et pour être complet dans cette analyse, la Communauté de Communes a elle aussi décidé de maintenir le taux au même niveau que l'année précédente.

Enfin, pour être complet, certains ont pu voir des augmentations supérieures à 7.1% ; il s'agit dans ce cas d'un changement de périmètre d'imposition suite à la destination d'un bien ou d'un agrandissement.

**En conclusion, l'augmentation de la taxe foncière pour cette année est de la responsabilité de l'Etat uniquement. Nous espérons aussi que ces quelques lignes vous auront permis d'appréhender le fait que côté communal, nous véhiculons un message de stabilité des impôts fonciers pour la part dont nous sommes responsables, mais que malheureusement l'avis d'imposition que vous recevez ne cesse d'augmenter.**



## UN CŒUR QUI VA...LA VIE QUI BAT...

« Secours Tour » Le BUS de la Fédération de cardiologie a fait étape à Aulus les bains le mercredi 26 juillet 2023...



Les maladies cardio-vasculaires sont un enjeu de santé publique en France au regard des nombreuses victimes que nous pouvons côtoyer.

Pour combattre ce fléau, ce projet de bus itinérant, soutenu par la Faculté De Médecine de Toulouse, la Fédération Française de Cardiologie (FFC), **en partenariat avec l'amicale des curistes d'Aulus les bains, le concours de la municipalité et des thermes sous l'impulsion de l'infirmière**, s'est traduit par une initiative dans notre commune le 26 juillet dernier.

Ce BUS a sillonné cet été la Région Midi Pyrénées afin de réaliser, avec de futurs professionnels de santé et des bénévoles de l'Association de Cardiologie Midi Pyrénées, une prise en charge des facteurs de risques cardio-vasculaires dans leur globalité pour améliorer sa santé et s'initier aux gestes qui sauvent.

Plusieurs dizaines de curistes, d'habitant-e-s de notre commune et des villages environnants ont bénéficié gratuitement de tests de dépistage, de conseils pour une activité physique adaptée, des gestes qui sauvent avec démonstration de massage cardiaque sur mannequin.

Dans une ambiance conviviale, les bénévoles sont restés à l'écoute des personnes, même les plus réservées tout au long de la journée répondant aux besoins ou questions des participant-e-s.



Et tout le monde est reparti avec la volonté de mieux prendre soin de sa santé et celle des autres. Il est important de rappeler que les pathologies concernées par la cure thermale d'Aulus (maladies métaboliques, diabète, cholestérol, hypertension et voies urinaires) sont en lien direct avec les problèmes cardiaques.

Ainsi d'autres initiatives seront proposées dans les mois à venir notamment le projet d'un club cœur et santé sur le département ; des contacts seront pris avec la chargée de mission du « Contrat Local de Santé » du Couserans présente le mercredi 26 juillet, pour continuer à informer, sensibiliser, accompagner les personnes, soutenir la recherche.



N° 5 – Déc 2023

## Espace Muséal

La transmission de la mémoire, les travaux de recherche et de réflexion, menés avec les groupes d'élèves et leurs enseignants, sont l'un des axes développés lors des visites du lieu.



L'espace muséal prend tout son sens dans le monde d'aujourd'hui; la capacité d'analyse des élèves, leur esprit critique sont sollicités avec l'aide des thèmes traités tels que la solidarité, l'engagement, le racisme et la résistance face à l'antisémitisme. Les éléments de réflexion fournis, traitant de l'histoire durant la période de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, spécifiquement dans le village d'Aulus ont pour objet de contribuer à une plus grande connaissance de l'histoire du territoire.

Cette année la fréquentation est en hausse; 548 personnes ont visité l'espace muséal dont des groupes scolaires ainsi que des curistes et touristes de divers pays.

La direction de la culture, du sport, de l'éducation et du patrimoine du conseil départemental de l'Ariège a inscrit l'espace muséal sur la liste des sites d'intérêt départemental, pour lesquels le transport des élèves peut être financé à 35% pour les écoles et à 40% pour les collèves.

[Pour plus d'information](#)

<https://espace-memoire-histoire-vivante-aulus-les-bains.com/>



## City stade

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal travaille sur le projet du city-stade qui devrait voir le jour d'ici l'Été ou Automne prochain.. Nous avons donc fait appel à plusieurs entreprises pour avoir des devis ;

Dans un premier temps, concernant la « plateforme » : la totalité des deux terrains de tennis à refaire en enrobé sur environ 1200m<sup>2</sup>.

Dans un second temps, pour le City-stade à proprement parler nous avons fait appel à 3 entreprises.



Entreprise HUSSON dont l'usine est basée en Alsace.

Entreprise SAE dont le siège est basé en Aquitaine.

Entreprise clean-nature Atmosphères basée à Montauban.

Voici un visuel pour essayer de vous projeter au niveau de l'espace pris ainsi que de l'espace disponible pour de nouveaux projets complémentaires afin de pouvoir proposer une « zone » dédiée au sport.

Le type de city-stade ainsi que ses équipements restent à être déterminés, cela veut donc dire que l'image ci-dessus n'est pas le projet définitif..

## Camping

Comme vous le savez, la mairie a fait le choix depuis plusieurs années d'investir dans le camping qui a besoin d'un bon coup de jeune. Malgré quelques retards dans une conjoncture difficile pour les artisans, les travaux de rénovation des chalets sont en cours. Cela nous vaut des retours clients très positifs mais beaucoup reste à faire !

Le camping compte 18 chalets et 72 emplacements dont 17 occupés par des résidents permanents.

Retours positifs :

- chalets rénovés très appréciés.
- nombreuses animations, en complément de celles du comité des «féesfaites » qui ont fait l'unanimité, un grand merci à eux!

Retours négatifs:

- les sanitaires à améliorer (en cours)
- réseau téléphonique et télévision ( nous y travaillons) .

En résumé :

Malgré le mauvais temps, en début d'été, avec les concerts folk rock, la venue des Montagnaires, les Tradadou, touristes et Aulusiens ont pu découvrir ou redécouvrir les musiques et danses de notre belle région.

Le camping a réalisé cette année encore une saison très correcte. Merci à tous les employés, permanents et saisonniers, pour leur implication.

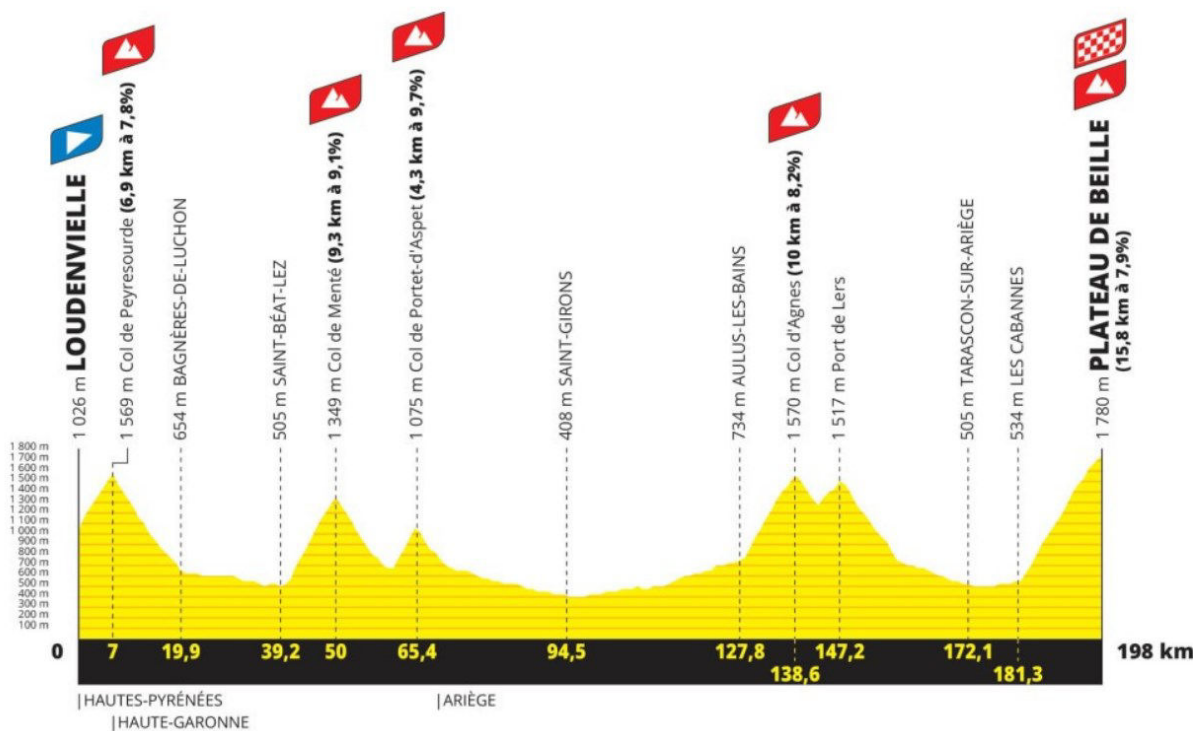


## Tour de France

### Tour de France 2024 – Passage par Aulus les Bains pour le 14 Juillet

C'est un grand bonheur de voir que notre commune verra le passage du Tour de France cette année en ce jour mythique du 14 Juillet. Cette 15<sup>ème</sup> étape s'élancera de Loudenvielle pour se terminer au plateau de Beille avec le franchissement de 5 cols, dont le col d'Agnes.

Mettons tout en œuvre pour que ce week-end soit un moment de fêtes qui verra sans nul doute de nombreux 'amoureux du Tour' nous rendre visite et partager un moment de convivialité. Nous sommes nombreux à nous rappeler ces excellents moments vécus lors du passage du Tour il y a 7 ans déjà au 14 Juillet 2017.





## Thermalisme

La saison thermale 2023 s'est achevée le 28 Octobre 2023. Le centre thermal a accueilli cette saison 513 curistes, nombre quasiment identique au nombre de curistes ayant fréquentés le centre thermal en 2022 ; ceci représente une baisse de près de 30% par rapport à l'année 2019, année de référence avant l'année COVID. La fréquentation de l'établissement thermal est à 50% par des curistes venant de la région Occitanie ; 17% viennent du département.

Ce bilan en demi-teinte doit être balancé par tous les efforts visant à préparer l'avenir : Une très bonne progression des 'mini-cures', prestation thermique d'une semaine qui permet à nos hôtes de découvrir notre centre thermal, le bienfait de nos eaux. Cette fréquentation constitue un potentiel important pour l'accueil de nouveaux curistes.

La programmation des travaux de réfection de toiture pour 2024. Le financement a été finalisé et les dernières études sont en cours.

L'optimisation de la ressource en eau. L'étude, débutée cette année sera conclue au premier trimestre 2024

Enfin, l'attente pour l'obtention de l'orientation pour la rhumatologie. Le dossier a été déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé début 2023, a reçu un avis positif de l'Académie de Médecine et continue, étape après étape son cursus d'agrément. L'obtention de cette orientation constitue la pierre angulaire pour le développement du thermalisme dans le Couserans.

Un grand merci à tout le personnel thermal pour cette saison.





N° 5 – Déc 2023

## Travaux

### Travaux réalisés

#### **Parking de la rue de la poste**

13 places de stationnement ont été créées, dont une pour handicapés. Selon les préconisations environnementales le sol n'a pas été goudronné et des végétaux ont été plantés en bordure.

#### **Rénovation Mairie**



D'importants travaux ont été réalisés

L'isolation du toit, des murs dans les combles. Cet aménagement va permettre le stockage des archives dans de meilleures conditions.

Au 1<sup>er</sup> étage, réfection des murs, des plafonds et pose de parquet flottant dans les anciens bureaux. Les employés municipaux ont déménagé tous les documents qui sont entreposés dans des grands containers situés sur la place de la gare.

**Reprise de la toiture** du bâtiment en face de la carrière suite aux dégâts causés par le vent

#### **Site de Castelminier : « les Oueils »**

La campagne de fouilles archéologiques terminée, sur le terrain communal les sites ont été sécurisés et les ouvertures des mines fermées. La responsabilité de la commune étant engagée l'obligation de ces travaux s'imposait, pour éviter l'intrusion et la mise en danger d'éventuels curieux sur ces lieux à préserver.

#### **Nettoyage berges du garbet**

Du pont du Midi au ruisseau de la Hillère, travaux effectués par « les jardins du terroir » et financés par la société locale de pêche (APPMA).

#### **Mise en sécurité grange au « Gédre »**

La toiture représentant un danger pour les riverains a été détruite avec l'aide des employés communaux



Avant



Après



## Travaux (suite)

### Travaux réalisés (suite)

**Clôture refaite** au parc thermal, côté « Agouadis »

### **Site de la « Mouline » journée citoyenne**

Suite aux travaux de l'année dernière pendant la journée citoyenne, les bénévoles ont continué le nettoyage et l'aménagement de cette zone. Les chèvres d'une éleveuse de la commune ont pacagé sur le terrain pour maintenir le site propre. Il est prévu d'y installer des tables

### Les travaux à venir

#### **Eclairage public et effacement des réseaux Téléphone et Electricité Basse Tension à Latrape.**

En 2023 les études et l'accord de passage des différents propriétaires ont été obtenus. Ces travaux financés par le SDE09, seront réalisés en 2024 par la société Gabarre ; la commune d'Aulus prenant en charge l'achat des mats d'éclairage à LED.

#### **Eclairage Public sur le village et dans le parc thermal**

La poursuite du projet réfection et économie d'énergie commencé par la route principale de l'entrée de ville à la croix du ruisseau se poursuit. Le village historique dans son intégralité sera équipé rapidement de l'éclairage public en LED. Les luminaires du parc thermal vont être changés avec un éclairage LED.

#### **La fibre optique arrive aussi sur le village.**

Elle est présente au répartiteur de la Rue de la Poste grâce notamment à l'enfouissement du réseau Haute Tension en 2010 ; les gaines ayant été posée par la commune à ce moment-là.

Son déploiement se poursuit, les études et les repérages du réseau sont en cours. L'objectif fixé à 2025/2026 correspond à la suppression prévue du réseau cuivre téléphonique et son remplacement par la fibre optique

#### **Projet voirie Chemin du Moulin.**

L'aménagement du chemin du Moulin identifié dans le plan de référence établis en juillet 2021 s'intègre dans le projet plus global « *Aulus, un village à découvrir* ».

La création d'un réseau pluvial et le reprofilage de la bande roulante sont prévus. Le marché public toujours en cours sera examiné lors du prochain Conseil Municipal du 15 décembre 2023.

#### **Projet City Stade**

- cf article page 8 dans le présent numéro



N° 5– Déc 2023

## Informations diverses

### **Projet d'amélioration de la couverture du réseau téléphonique.**

Devant le désaccord avec l'opérateur 'Orange' pour la localisation de l'implantation d'une nouvelle antenne sur la commune, le projet prend plus de temps que prévu. En effet, le conseil municipal, appuyé par les services de l'Etat ont opposé un refus catégorique pour l'implantation de cette nouvelle antenne dans la zone du camping municipal.

La commune avait fait de multiples propositions (château d'eau, relais TV, clocher de l'église, ...) qui ont été toutes écartées par l'opérateur.

Après une mise en sommeil de ce dossier pendant près de 9 mois par Orange, des discussions redémarrent pour étudier une mise à niveau de l'antenne se situant rue de La Poste

### **Zone du centre équestre.**

L'activité du centre équestre a été interrompue en 2022. Devant l'absence de nouveaux projets pour la continuité d'une activité de tourisme équestre, cette zone est restée inutilisée durant l'été 2022.

Le nouveau Comité des Fêtes « les Fées Fêtes » a sollicité l'équipe municipale pour bénéficier de cette zone pour l'organisation de manifestations ; depuis le printemps 2023, cette nouvelle équipe a œuvré à l'aménagement de cette zone pour accueillir des événements qui ont été fort appréciés de tous : feu de la ST Jean, Fêtes du village, ..... Merci à eux pour leur engagement et pour les travaux réalisés.

### **Lola Martinez : graine de championne de haut niveau en Couserans !!!!**

Lola a vécu une saison extraordinaire ... Licenciée du Dojo du Couserans, pratiquante de 'ju-jitsu fighting', c'est un parcours hors-norme que la petite couseranaise a réalisé cette saison. Son palmarès est simplement époustouflant :

Vice Championne de France catégorie Cadet  
Championne de France catégorie Junior  
Vice Championne d'Europe  
5<sup>ème</sup> au Championnat du Monde

Cette saison, riche en émotions et résultats, est le fruit d'un travail acharné et d'une implication de tous les instants.

La Commune se réjouit d'avoir pu participer à son rêve en contribuant modestement à sa participation au championnat du Monde, en raison de l'absence de financement de la Fédération Française de Judo.

Bravo Championne et fais nous rêver !!!!



## Activités sportives-ADPC

### ACRO'LUS, notre parc accrobranche



L'année 2023 a été excellente en termes de résultats financiers, d'amplitude d'ouverture ; la fréquentation des parcours par les touristes, les gens des vallées environnantes, les enfants des colonies et les Aulusiens venus en nombre, tout cela a fait que cette saison est réussie.

Toute l'équipe des salariés et des dirigeants bénévoles ont concouru à donner au parc, une image nouvelle, tant sur les jeux, l'aménagement, l'entretien du parc, l'accueil des clients, la disponibilité et le professionnalisme des opérateurs, quel que soit leur âge

Nous sommes satisfaits, tous les objectifs que nous nous étions fixés, sont atteints. Nous préparons la saison 2024 ; Acro'lus est un élément moteur pour le dynamisme du village, la fréquentation des commerces, la découverte de notre vallée de laquelle, les visiteurs repartent éblouis par la beauté de nos montagnes. Nous souhaitons que ce dynamisme se poursuive en partenariat avec les associations du village.

Nos Elus sont conscients de tout cela, merci pour leur écoute et leur soutien

### Courses

**L'association ADPC organisera le dimanche 9 juin 2024, les courses trails :** Le 20e Tourn de la cascade d'Ars ( 14 km, 890 m de dénivelé ), la 19e course enfants, le Tourn de la Bièlo 1km, le 8e Mini Trail de la vallée du Garbet qui fait 6km et qui passe par Prabis. La nouveauté cette année sera le nouveau Trail de la Vallée du Garbet : environ 33 km, un parcours qui passera par la Cascade d'Ars, incontournable, et par Coumebière.



Le tracé sera dévoilé en détails en janvier au moment de l'ouverture des inscriptions. Nous sommes très heureux de pouvoir proposer une nouvelle fois cette épreuve. Nous comptons comme chaque année depuis 2003, sur les nombreux bénévoles du village et de la vallée pour assurer l'organisation de l'épreuve. Nous contacterons les bénévoles déjà venus nous aider et commençons à contacter des nouveaux dès le mois de février.

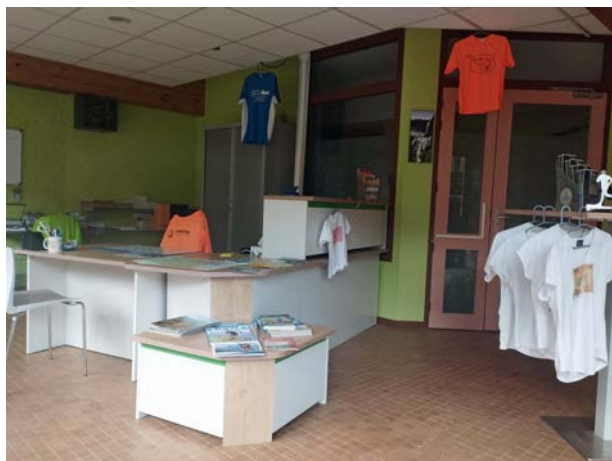
**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à l'organisation :**

**( Laurence 06 07 24 58 85 ).**



## Activités sportives-ADPC (suite)

### L'ESPACE TRAIL



2023 est l'année de la renaissance de l'Espace trail Aulus-les-bains Couserans. Après plusieurs années de sommeil, une nouvelle équipe motivée rouvre ce lieu incontournable de la vie aulusienne..

Durant l'été un accueil a permis de recevoir les traileurs et les randonneurs au cœur des thermes dans le local qui fait peau neuve !

Une équipe de coureurs portant fièrement les couleurs de l'Espace trail Aulus-les-bains Couserans s'engage sur les courses ariégeoises et au-delà ! Le monde de l'Ultra trail voit passer nos couleurs sur toute l'Occitanie : Festival des hospitaliers, Gruissan Phoebus trail...

Pour 2024, l'Espace Trail Aulus-les-Bains Couserans continuera son implantation dans le monde du Trail et de l'Ultra Trail : Festival des Hospitaliers(Un classique), Le trail des Citadelles, Le challenge du MontCalm, l'Ecotrail de Paris, et les traileurs de l'Espace Trail Aulus les Bains Couserans seront présent au coeur de l'UltrAriège !

En 2024, nous ne serons pas qu'au départ de l'UltrAriège car nous accompagnerons sur le territoire aulusien ce magnifique événement en assurant le soutien logistique.

En 2024, l'accueil au cœur de l'Espace trail Aulus les bains Couserans sera renouvelé pour permettre aux touristes de mieux connaître notre vaste terrain de sport.

L'Espace Trail Aulus-les-Bains Couserans s'oriente vers une ouverture des sports "Outdoors" et deviendra à terme : "La Maison des Sports d'Aulus". Des projets sont à l'étude et en train d'être finalisés pour accueillir du VTT, de l'Escalade, du ski de randonnée...Des nouveaux parcours sont étudiés et des nouveaux tracés seront proposés.



N° 5- Déc 2023

La première pierre sera le Canyoning ! En Juin 2024 la Cascade d'Ars sera équipée en descente Canyoning créant ainsi un des 3 sites pyrénéens de formation au Diplôme d'Etat de Canyoning. Associé au canyon du Fouillet et de l'Ars. Les promeneurs et les touristes pourront côtoyer ce monde de très près ! Gabin, jeune étudiant du CREPS de Montpellier a apporté toute son expertise universitaire pour développer ce projet en partenariat avec la Mairie d'Aulus. A terme nous attendons plus de visiteurs pour profiter de notre magnifique Cascade dans une pratique déjà vue mais qui va s'agrandir. En effet, la Cascade d'Ars est un parcours technique d'envergure, et a un potentiel technique pour des formations spécifiques pour des publics tel que :

- Des clubs d'escalade et de spéléologie locaux, affiliés à l'une des fédérations délégataires du canyoning (FFME, FFS, FFCAM), pour venir pratiquer et réaliser des sorties et formations. Le tout encadré par un moniteur fédéral compétent.
- Des futurs stagiaires du DEJEPS Canyon au sein des CREPS (Centre de Ressources, d'expertise et de Performance Sportive), lors de leurs journées formatives d'encadrement pourront être susceptibles d'accompagner du public sur ce site.
- Des professionnels et moniteurs installés dans les alentours pourront avoir un outil d'encadrement pour réaliser des formations destinées à du perfectionnement.
- Des amateurs du canyoning licenciés ou non auprès d'une fédération, qui auront l'opportunité de venir découvrir ces cascades.

Le Canyoning est la première phase de d'ouverture vers de nouvelles perspectives !



Tous les Samedis

Parc des Thermes  
Aulus-les-Bains

### Tir à l'arc

L'activité tir à l'arc a fait son apparition dans le parc thermal cet été, de nombreux enfants et adultes ont été accueillis par l'équipe de la 1ère Flèche.

A l'année prochaine





## Commémorations

### SNU (Service National Universel)

Le **18 Juin**, à l'initiative de la Préfète de l'Ariège, Mme Sylvie Feucher, la promotion du SNU (Service National Universel) portant le nom de Jeanne Rogalle a organisé la commémoration du 83<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle, devant les stèles de la croix du ruisseau. Mr le Maire Patrick Boyer a accueilli les participants : représentants des autorités civiles, militaires et associatives. Il s'est particulièrement adressé aux jeunes volontaires et encadrants du SNU, qui ont contribué à la réussite de la cérémonie.

Une sculpture en terre cuite, créée par la céramiste Perrine Manaut, évoquant le passage effectué par Jeanne Rogalle a été remise à la présidente de l'association Mémoire et Histoire Vivante d'Aulus pour la déposer à l'espace muséal de l'école.

Des textes mémoriels ont été lus par les jeunes suivis de la lecture du message ministériel par Mr Afonso, directeur de cabinet de Mme Sylvie Feucher préfète de l'Ariège.



Cour intérieure de la préfecture



## Etat Civil

### Nos deuils

**Germaine Ajas Galin**

Décédée le 13 Janvier 2023 à l'âge de 92 ans

**Yvette Lèguevaques**

Décédée le 17 Janvier 2023 à l'âge de 93 ans

**Christophe Houdaille**

Décédé le 9 Avril 2023 à l'âge de 60 ans

**Jacqueline Oberti**

Décédée le 21 Mai 2023 à l'âge de 92 ans

**Pierre Boyer**

Décédé le 27 Mai 2023 à l'âge de 90 ans

**Claude Penato**

Décédé le 30 Juin 2023 à l'âge de 85ans

Christophe HOUDAILLE notre ami et collègue du conseil municipal, nous a quittés et nous laisse dans la peine, avec le vide de son absence. Christophe , s'était beaucoup investi pour la commune, présent dans plusieurs commissions et associations, ses avis, propositions, son sens de l'écoute manquent à tous.

Toutes nos pensées émues pour les familles endeuillées avec nos sincères condoléances.



## FIGURES D'AULUS

N° 5- Déc 2023

### **Madame Elise Faur « Benjamin » épouse Calvet est née en 1902 à Aulus.**

Pendant des décennies elle a été une maîtresse d'école respectée et redoutée, qui a marqué de son empreinte des générations d'écoliers.

Forte de sa mission, du rôle important de l'instruction auprès d'une population montagnarde, elle va accueillir en classe, les enfants de toutes conditions, à qui elle va transmettre les savoirs fondamentaux.

Certains enfants plus réfractaires aux apprentissages ont eu à subir ses excès d'impatience, voire ses colères, mais elle est parvenue souvent à leur faire obtenir le certificat d'études, sésame suprême, à force d'obstination et de leçons après la classe. Pour les petits récalcitrants, ne voulant pas aller à l'école, elle envoyait un voisin plus grand chez lui avec mission de le ramener si possible.

Au cœur du village, les salles de l'école, au plancher bien ciré, avec le poêle qui chauffait, l'hiver, étaient le lieu des apprentissages et des découvertes (calcul, géographie.....), Français aussi, car souvent le « Patois » était le seul langage à la maison.

Madame Faur mariée en 1927 avec Auguste Calvet, hôtelier a eu 2 filles Marie Thérèse et Andrée. Elle a connu l'évolution des conditions d'enseignement. Elle a même fortement participé à la mise en place des directives inscrites dans les manuels scolaires, à l'époque, conçus en fonction de l'appartenance de l'écolier au monde rural.

Relayant les campagnes de lutte contre les maladies (tuberculose entre autres) et pour répondre aux exigences de propreté et d'hygiène, elle va intervenir auprès de son époux, Maire du village, pour aménager et faire installer des cabines de douches avec chauffage au gaz, dans une ancienne salle de classe inutilisée. Ainsi dans les années 1950, où l'eau courante et les salles de bains n'existaient pas dans toutes les maisons du village, les enfants, accompagnés d'un parent, venaient prendre une douche à l'école. D'ailleurs, avant de rentrer en classe, la propreté des ongles, des mains, était vérifiée. Le lavabo et la glace sous le préau voyaient parfois un écolier savonner ses doigts dont l'état laissait à désirer.....





Une bibliothèque, bien garnie de livres pouvant être amenés à la maison, était mise à disposition pour encourager la lecture.

Mme Calvet enseignait aux divers niveaux de la classe unique, sa sévérité la faisait craindre, mais elle se montrait bienveillante aussi, lorsque la main brunie d'un petit écolier se posait avec confiance sur la sienne, au moment de la présentation et de la correction du cahier de leçons sur son bureau.

« Madame », ses élèves l'appelaient ainsi, a terminé sa carrière à Aulus. Lors de la dernière journée de classe, après avoir regardé des films de « Charlot » Chaplin, un goûter plantureux (choux à la crème, éclairs, pâtisseries diverses) confectionné par le boulanger du village a été offert à tous. Ce souvenir d'enfant demeure avec les cris des camarades jouant dans la cour, se lançant les marrons tombés au sol et « Madame » arrivant sous le préau, sa cape noire sur les épaules.

Après sa retraite, elle a pris en main la direction de l'hôtel familial Beauséjour à la suite du décès de son mari Auguste Calvet en 1965. Jusqu'à la fin de sa vie elle aura fait preuve d'une grande force de caractère face aux difficultés quotidiennes. Elle nous a quittés en 1995 à l'âge de 93 ans à Saint Giron où elle s'était retirée auprès de sa fille Marie Thérèse.



L'école avant sa rénovation